

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie, citoyenneté et histoire des religions			
Code	PEIM1B05PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be)</p> <p>HELHa Campus Mons Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)</p> <p>HELHa Gosselies Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)</p> <p>HELHa Leuze-en-Hainaut Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'école chrétienne se donne notamment comme mission de former les étudiants à la philosophie, à la citoyenneté et à la diversité culturelle. A travers le cours de philosophie, citoyenneté et histoire des religions, l'étudiant disposera des outils qui lui permettront de construire une pensée autonome et réflexive sur des questions de sens et de société.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir

- des systèmes philosophiques et des religions.
- II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de porter un regard ouvert et critique sur le sacré, le sens et les valeurs de la vie, y compris dans sa dimension sociale (démocratie et citoyenneté)
 - III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.
 - IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant devra maîtriser (reformuler, expliquer, analyser, synthétiser...) et mettre en pratique les contenus enseignés, dans un langage adéquat, lors d'un examen (et/ ou un travail).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B05PPA Philosophie, citoyenneté et histoire des religions 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B05PPA Philosophie, citoyenneté et histoire des religions 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation se fera sous la forme d'un travail (50% de la cote) et d'un examen oral (50% de la cote) qui portera sur des questions théoriques et une défense du travail réalisé.

L'orthographe est un critère possible de l'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie, citoyenneté et histoire des religions			
Code	14_PEIM1B05PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise d'une part à fournir aux étudiants une connaissance théorique et pratique de la philosophie et de l'histoire des religions.

D'autre part cette UE propose qu'une première approche à la pédagogie de l'EPC (Éducation philosophique et citoyenne).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir des systèmes philosophiques et des religions.
- Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de porter un regard ouvert et critique sur le sacré, le sens et les valeurs de la vie.
- Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Panorama des idées philosophiques (Les idées philosophiques à travers l'histoire : Antiquité ; Moyen Âge ; Renaissance ; Philosophie classique ; Les Lumières ; XIXe siècle et XXe siècle).

Présentation de l'histoire des grandes religions (origines, écrits, croyances, pratiques, fêtes, symboles et rites de passage, mouvements).

Modules thématiques (logique et argumentation, convictions et connaissance, philosophie avec les enfants, éthique et enseignement, débat philosophique...).

Lecture d'un ouvrage philosophique.

Démarches d'apprentissage

Le cours est réparti en séances de cours ex cathedra présentant le contenu théorique ainsi que des séances de travail pratique. La présence au cours est obligatoire.

Les séances de travail pratique se composent de séances d'exercices, de travaux en groupe, d'ateliers collectifs et de présentations.

Certains cours seront organisés selon le principe de classes inversées (flipped classroom).

Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances de remise à niveau sont organisées en fonction de la demande des étudiants.

Des questions de révision sont fournies en vue de préparer l'examen.

Sources et références

Ducat, Ph. & Montenot, J. (Dir.). (2001). Philosophie le manuel. Paris : Ellipses.

Russ, J. (1996). Dictionnaire de Philosophie. Paris : Bordas.

Le Strat, S., Huisman D. & Vergez A. (1996). Histoire des philosophes : Illustrée par les textes, Paris : Nathan.

Besse, J-M., Boissiere A. (2004). Précis de philosophie. Paris: Repères Pratiques.

Droit, R.-P. (2004). La Philosophie expliquée à ma fille. Paris : Seuil.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Utilisation d'une plateforme informatique à distance (campus virtuel).

Mise à disposition de notes de cours et de documents divers.

Films et documentaires.

Syllabus et liste d'ouvrages philosophiques.

Référentiel des compétences initiales.

Programme de l'école Primaire.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur la connaissance de la matière (100%).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour toutes les sessions, en cas de certificat médical ou d'examen non présenté, l'examen est considéré en échec et devra obligatoirement être représenté à la session suivante. Il n'y aura pas d'examens reprogrammés pendant la session en cours.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).